

Conseiller et promouvoir les vins de France

RS6448 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	312, 334
Formacode(s)	34513, 21511, 21540, 42739
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2026

Certificateur(s)

CERCLE DES OENOPHILES ALTERNATIFS DE MONTPARNASSE · SIRET : 48802800200035

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse aux professionnels de la restauration et a pour objectif l'acquisition ou le développement de compétences dans le conseil, la promotion et la valorisation des vins de France afin d'apporter une expertise et une satisfaction aux consommateurs et ainsi développer les ventes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Conseiller un vin de France à un client en décrivant les caractéristiques organoleptiques de celui-ci, le terroir et le cépage, les particularités et le style, en fonction de la région de France, afin de guider ses choix en fonction de ses goûts et de ses attentes.
- Construire une offre de vins de France diversifiée en tenant compte de l'origine, de la couleur, du type de vins, du profil gustatif, de facteurs qualitatifs, géographiques (vins locaux) et tarifaires afin de présenter une offre adaptée à la clientèle et aux prestations proposées par le restaurant.
- Rédiger une carte des vins, ou une argumentation commerciale, claire, attractive, logiquement ordonnée et respectant la législation en vigueur afin de valoriser et promouvoir les vins de France présentés et faciliter le choix du client.
- Conseiller un client sur les accords mets et vins de France en respectant les équilibres aromatiques et gustatifs, en tenant compte de la région, du style du vin, de la gastronomie locale et du budget du client pour une association réussie.
- Organiser des dégustations et des événements permettant à tous types de clients de découvrir l'offre de vins de France proposée par l'établissement pour promouvoir les produits proposés, enclencher un acte d'achat et développer les ventes.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La loi Évin du 10 janvier 1991, relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, encadre la publicité en faveur des boissons alcoolisées (dont le vin). La publicité n'est autorisée que sur certains supports prévus à l'article L 3323-2 du code de la Santé publique¹⁰

,¹¹

; par ailleurs, le contenu lui-même doit se conformer à certaines règles données à l'article L3323-4 du code de la santé publique¹¹

,¹²

et doit comporter un message rappelant les dangers de l'abus d'alcool.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir l'âge minimum légal pour consommer des boissons alcoolisées (18 ans).
- Justifier de connaissances des fondamentaux du vin.
- Exercer une activité professionnelle dans le domaine de la restauration.

L'ensemble des prérequis est validé lors d'un entretien et d'un test de positionnement en amont du cursus formatif.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Obtenir l'ensemble des compétences du référentiel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est constitué de :

- 1 représentant LE COAM, n'ayant pas dispensé la formation,
- 2 professionnels extérieurs à l'organisme de formation, sélectionnés en fonction de leur expertise dans le champ de compétence de la certification.

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2026
Date de dernière délivrance possible	21/06/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lecoam.eu/produit/conseiller-promouvoir-vins-de-france/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6448/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	825 €
Durée	22 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	288
Parcours menés à terme	275
Taux d'achèvement	95 %
Période	02/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	313
Montant total engagé	258 142 €
Coût moyen par dossier	825 €
Durée moyenne	39 h
Période	01/2024 – 09/2026
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	6 %
France Travail	0 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.